



Conseil Communal

Séance du 27 novembre 2017

Réponse à l'interpellation du groupe MR

Objet : Appel à la manifestation

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Ma réponse sera brève : le Collège communal n'a délivré aucune autorisation pour cette initiative.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, et c'est ici que je reviens sur la question posée par M. FORET tout à l'heure, notre stratégie repose sur des outils communs à l'ensemble de la Ville, pour une plus grande lisibilité pour le citoyen.

La ligne éditoriale du service communication est claire: priorités aux infos pratiques et aux actions menées par la Ville et ses partenaires, sans mention de personnalités politiques.

Cette gestion neutre des outils se retrouve aussi dans la manière de traiter les commentaires sur les réseaux sociaux: l'administration y assure une veille constante, apporte des réponses concrètes aux commentaires qui posent des questions pratiques mais n'intervient pas dans des débats de nature politique.

Cela étant, je vais organiser prochainement une réunion des chefs de groupes pour vous présenter précisément le dispositif et répondre à toutes les questions, afin qu'il n'y ait aucun équivoque durant les mois à venir.